Crolles (38) : la “fresque citoyenne” vandalisée – peinture blanche et drapeau français ; plainte du Département

16/09/2025 à 15h06



Dans la nuit du 13 au 14 septembre, la fresque monumentale réalisée en 2019 par les élèves de 3e du collège Simone-de-Beauvoir de Crolles, visible le long de la RD 30 vers le Plateau-des-Petites-Roches, a été recouverte de peinture blanche et marquée d’un drapeau tricolore. Des messages politiques, dont certains en référence au Rassemblement national, ont également été ajoutés. L’œuvre, conçue comme un symbole de fraternité et de lutte contre les discriminations, avait été réalisée sous la direction de l’artiste Étienne Bergeret dans le cadre du projet départemental « Graff et ouvrages d’art ».

L’Union de la Gauche Écologiste & Solidaire du Département a condamné « un acte odieux », appelant à la reproduction rapide

de la fresque avec le soutien de la collectivité. Le Département de l’Isère a annoncé son intention de déposer plainte, comme pour toute dégradation de ses ouvrages. La maire du Plateau-des-Petites-Roches, Dominique Clouzeau, a également dénoncé un acte « délibéré » et « incompréhensible », suscitant une vive émotion parmi les habitants.

Le Dauphiné Libéré